

POLE MEDICO-SOCIAL

CHOIX DU MÉDECIN TRAITANT

Madame, Monsieur,

En tant que résident d'un EHPAD, votre suivi médical habituel (en semaine) est assuré par le médecin généraliste libéral désigné par vos soins. Il est appelé par les infirmiers des services.

Pour la nuit, les week-ends et les jours fériés, il est fait appel au service de garde.

- Vous n'avez aucun honoraire à payer si votre suivi médical habituel est assuré par un médecin généraliste libéral **CONVENTIONNE AVEC LE CENTRE HOSPITALIER**. Celui-ci assure directement la rémunération de ces médecins.
- Les consultations auprès des différents spécialistes libéraux restent à votre charge.

Les spécialités pharmaceutiques sont fournies exclusivement par la pharmacie du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel, sans avance de frais.

Pour effectuer votre choix, veuillez compléter l'imprimé ci-dessous.

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____

Demande que : mon suivi médical

le suivi de Monsieur/Madame _____

Soit assuré par le Docteur _____

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / _____

Original : à verser au dossier médical

Copie : à verser au dossier administratif

Signature